

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 21/22 (1913)

Heft: 1

Rubrik: Matériel d'instruction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En général, on donnera à l'enfant la quantité de lait qu'il réclame pour être rassasié, un enfant d'un jour recevra le cinquième de son poids avec augmentation de 30 gr. pour la première semaine, 50 gr. pour la seconde, et à la fin du premier mois, l'enfant aura 120 gr. par repas.

Pesées. En pesant régulièrement un bébé, on peut se rendre compte assez exactement de son développement.

A sa naissance, un enfant bien portant pèse un peu plus de 3 kg., à cinq mois il doit avoir doublé son poids de naissance.

L'augmentation journalière est de 15 à 30 gr.

* * *

Quelques renseignements sur l'assemblée d'Olten nous ont été donnés par Sœur Maria Quinche.

* * *

Le sujet pour la prochaine réunion est: « Hygiène et soins de la bouche et des dents, » par Sœur Olga de la Harpe.

* * *

Bonne année! et à mardi, 6 janvier 1914, à 2¹/₂ h., Maillefer, 7. S^r O.

Attention! Les membres de la section de Neuchâtel sont priés de bien vouloir envoyer leurs cotisations de 3 fr. (1^{er} semestre 1914) à M^{lle} M. Sahli, Bureau de placement de la Croix-Rouge, Maillefer, 7, à Serrières, avant le 15 janvier.

Croix-Rouge suisse. Les nouveaux statuts, remaniés par la Direction centrale, seront adressés sous peu aux comités des sections qui auront à les examiner. Une *assemblée générale*

extraordinaire des délégués de la Croix-Rouge sera convoquée en *mars* à Berne, pour discuter ce projet et adopter les statuts modifiés.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à Berne dans la salle des fêtes de l'exposition nationale, le second dimanche de juillet 1914.

Un **don de mille francs** a été transmis à la Direction centrale par la famille de feu M. le conseiller national Martin, des Verrières. Ce beau don a été accepté avec reconnaissance et servira à augmenter le petit capital dont dispose la Croix-Rouge suisse.

En date du 18 décembre 1913, le Conseil national a adopté sans discussion la proposition du Conseil fédéral tendant à remettre à la Société suisse de la Croix-Rouge une allocation de 139,000 fr. destinés aux colonnes de transport auxiliaires. En outre, le Conseil a voté 15,000 fr. de plus comme subvention annuelle à la Société.

Grandson. Un cours de samaritains est donné actuellement à 44 messieurs et dames, qui fonderont dans cette localité une section de samaritains.

Avenches et Orbe. Dans ces deux localités des cours de samaritains vont être organisés, et des sections de l'Alliance suisse des samaritains y seront sans doute fondées sous peu.

Porrentruy. La section de la Croix-Rouge ajoulote a été reconstituée. Le Comité se compose de M. le Dr Viatte, président; M. le Dr Ceppi, vice-président; M. le major Fleury, trésorier; MM. Dubail, Sorgen, Reichler et M^{mes} Février et Rebétez, assesseurs.



Matériel d'instruction

Nous prions les directions de cours de samaritains ou de soins aux malades de retourner les objets prêtés (linges et bandes lavés!) à

l'Office de camionnage Kehrli & Oeler,

Weyermannshaus, Berne

et non *pas* au

Secrétariat général de la Croix-Rouge.